

# 12 OBJECTIFS AMBITIEUX POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

## RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIFS

- 1** Renforcer le pouvoir d'agir des personnes par l'acquisition d'une réelle autonomie sur le marché du travail et la mobilisation des droits individuels et collectifs.
- 2** Impliquer les personnes dans la redéfinition des métiers et des services de demain.
- 3** Accompagner les salariés à la citoyenneté pour développer leur capacité à participer, appréhender le système de solidarité nationale et être pleinement acteurs de leur vie.
- 4** Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en lien avec l'accompagnement vers l'emploi des salariés. Veiller à la qualité des emplois proposés.
- 5** Favoriser les lieux d'expression et de participation des salariés aux pratiques de l'entreprise pour mettre en avant leur expertise d'usage. S'engager à prendre en considération les propositions et à expérimenter leur mise en œuvre.

## AGIR POUR DÉVELOPPER DES TERRITOIRES SOLIDAIRES

- 6** Favoriser les différentes coopérations de l'ensemble des acteurs du territoire afin de contribuer à la création, à la reprise, à la consolidation d'activités, ainsi qu'au développement d'une économie de proximité créatrice de liens solidaires.
- 7** Favoriser l'expérimentation de nouvelles solutions en s'appuyant sur les compétences des personnes et sur les ressources du territoire.
- 8** S'impliquer dans l'émergence de territoires « inclusifs et solidaires » à différentes échelles, régionale, nationale, européenne.

## AGIR POUR PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

- 9** Participer au développement, au décroisement et au rayonnement de l'ESS dans les territoires.  
Développer et valoriser la fonction d'accompagnement à la citoyenneté dans les entreprises d'utilité sociale et territoriale (dialogue social, exercice démocratique, engagement associatif, qualité de vie au travail...). Evaluer son impact dans la performance des organisations.
- 10**
- 11** Affirmer le rôle et la place des entreprises d'utilité sociale et territoriale :
  - En ouvrant leurs portes au plus grand nombre afin de rendre visibles leurs actions sur les territoires,
  - En incarnant un nouveau modèle d'entreprise pour demain : citoyenne, engagée et attractive,
  - En renforçant l'intérêt de nos administrateurs et en leur donnant un rôle d'ambassadeur sur les territoires.
- 12** S'appuyer sur les salariés et sur leur expertise des métiers de service à la population et du mieux vivre ensemble, construire des filières courtes d'emploi.